

QUATRIÈME PARTIE

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION, CHAMBRES & DÉPÔTS DE SÛRETÉ

APPLICATION

du régime de l'emprisonnement individuel en France.

Le nombre des prisons cellulaires, en 1900, était de 38, savoir :

- 1° La maison d'arrêt et de correction de la Santé, à Paris ;
- 2° Une partie du Dépôt près la Préfecture de police ;
- 3° La maison d'arrêt et de correction de Sainte-Ménéhould ;
- 4° La maison d'arrêt et de justice de Dijon ;
- 5° La maison d'arrêt, de justice et de correction de Tours ;
- 6° La maison d'arrêt et de correction d'Étampes ;
- 7° La maison d'arrêt et de justice de Versailles ;
- 8° La maison d'arrêt, de justice et de correction d'Angers ;
- 9° La maison d'arrêt et de correction de Corbeil ;
- 10° La maison d'arrêt et de correction de Pontoise ;
- 11° La maison d'arrêt, de justice et de correction de Besançon ;
- 12° La maison d'arrêt, de justice et de correction de Bourges ;
- 13° La maison d'arrêt, de justice et de correction de Chaumont ;
- 14° La maison d'arrêt, de justice et de correction de Nice ;
- 15° La maison d'arrêt et de correction de Sarlat ;
- 16° La maison d'arrêt et de correction de Saint-Étienne ;
- 17° La maison d'arrêt, de justice et de correction de Tarbes ;
- 18° Des quartiers de la maison de correction de Nanterre ;
- 19° La maison d'arrêt et de correction des Sables-d'Olonne ;
- 20° La maison d'arrêt, de justice et de correction de Mende ;
- 21° La maison d'arrêt, de justice et de correction de Niort ;
- 22° La maison d'arrêt et de correction de Bayonne ;
- 23° La maison d'arrêt, de justice et de correction de Foix ;
- 24° La maison d'arrêt et de correction de Corte ;
- 25° La maison d'arrêt et de correction de Béthune ;
- 26° La maison d'arrêt et de correction de Barbezieux ;
- 27° La maison d'arrêt et de correction de Saint-Gaudens ;

- 28° La maison d'arrêt et de correction de Rambouillet;
- 29° La maison d'arrêt (hommes) de Lyon;
- 30° La maison d'arrêt, de justice et de correction d'Orléans;
- 31° La maison d'arrêt, de justice et de correction de Montauban;
- 32° La maison d'arrêt et de correction de Fresnes-lès-Rungis;
- 33° La maison de justice de Paris (Conciergerie);
- 34° La maison d'arrêt, de justice et de correction du Puy;
- 35° La maison d'arrêt et de correction de Ruffec;
- 36° Un quartier de la maison d'arrêt, de justice et de correction de Rouen;
- 37° La maison d'arrêt et de correction de Fontenay-le-Comte;
- 38° La maison d'arrêt et de correction de Forcalquier.

Le mouvement de la population de tous ces établissements cellulaires est indiqué aux Tableaux I, I bis et II des maisons d'arrêt, de justice et de correction.

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION

La statistique des maisons d'arrêt, de justice et de correction comprend 8 tableaux, dont l'exposé ci-dessous présente un résumé succinct:

MOUVEMENT DE LA POPULATION

EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 1900

(Tableaux I et I bis.)

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Effectif au 31 décembre 1899.....	14.395	2.453	16.848
Entrées en 1900.....	191.772	94.868	286.640
ENSEMBLE.....	206.167	97.321	303.488
Sorties en 1900.....	191.398	94.855	286.253
RESTE au 31 décembre 1900.....	14.769	2.466	17.235

La population, au 31 décembre 1900, présente une augmentation de 374 hommes et 13 femmes sur celle de l'année dernière.

Mais les effectifs moyens (13.579 pour les hommes et 2.541 pour les femmes) sont inférieurs à ceux de 1899; ces derniers s'élevaient à 14.589 hommes et 2.864 femmes.

Le nombre total des journées de détention s'élève à 5.883.914, dont 4.956.500 pour le sexe masculin et 927.414 pour le sexe féminin, ces chiffres correspondent à l'effectif moyen indiqué plus haut de 13.579 hommes et 2.541 femmes, soit ensemble 16.120 individus.